

Rapport annuel à la Conférence des directeurs de bibliothèques nationales Bibliothèque et Archives Canada–2014-2015

Profil

Pays : Canada

Bibliothèque ou organisation équivalente à l'échelle nationale : Bibliothèque et Archives Canada

Administrateur général : Guy Berthiaume, bibliothécaire et archiviste du Canada

Personne-ressource chargée des affaires internationales : Christopher Kitzan, chef de cabinet et Hilary Morgan, directrice, Relations avec les intervenants, Support aux communautés et collaboration

Demandes de renseignements du public : Bibliothèque et Archives Canada, 395, rue Wellington, Ottawa (Ontario), CANADA

Adresse postale : Bibliothèque et Archives Canada, 550, Place de la Cité, Gatineau (Québec), CANADA K1A 0N4

Téléphone : 613-996-5115 ou 1-866-578-7777 (sans frais au Canada et aux États-Unis),
ATS : 613-992-6969 ou 1-866-299-1699 (sans frais au Canada)

Télécopieur : 613-995-6274

Adresse Web : www.bac-lac.gc.ca

Lien hiérarchique et législation connexe

Bibliothèque et Archives Canada (BAC) est un organisme du gouvernement du Canada qui fait partie du portefeuille de Patrimoine canadien. BAC regroupe les ressources documentaires, les services et le personnel rattachés à deux institutions pré-existantes : la Bibliothèque nationale du Canada et les Archives nationales du Canada. La [Loi sur la Bibliothèque et les Archives du Canada](#) (la *Loi*), qui définit le mandat de BAC, est entrée en vigueur en 2004.

Aperçu de l'institution

En vertu de la *Loi*, le mandat de BAC consiste à préserver le patrimoine documentaire du Canada pour les générations présentes et futures et à être une source de savoir permanent accessible à tous, contribuant ainsi à l'épanouissement culturel, social et économique du Canada en tant que société libre et démocratique. En outre, BAC facilite la concertation des divers milieux visés par l'acquisition, la conservation et la diffusion du savoir, en plus de servir de mémoire permanente à l'administration fédérale et à ses institutions.

Évaluation et acquisitions

BAC a la responsabilité de rassembler les documents ayant une valeur archivistique et historique pour la société et le gouvernement canadiens. La plupart des acquisitions de BAC sont régies par des textes juridiques. Le [Règlement sur le dépôt légal de publications](#) et la [Loi sur la Bibliothèque et les Archives du Canada](#) (la *Loi de BAC*) stipulent que les éditeurs canadiens doivent déposer à BAC des exemplaires de chacune de leurs publications. En vertu de la [Loi de BAC](#), les ressources documentaires gouvernementales à valeur archivistique et historique doivent être transférées à BAC à l'échéance de leur période de rétention. BAC a également le mandat d'acquérir le patrimoine documentaire créé par des individus, des organisations non gouvernementales et le secteur privé. Enfin, BAC a le mandat d'acquérir un échantillonnage représentatif de ce qui est publié sur le Web.

Préservation

Au fil des ans, BAC a constitué une vaste collection et on y retrouve diverses ressources documentaires sous forme analogique et numérique, dont des livres, des publications gouvernementales, des cartes, des œuvres d'art, des photos et des enregistrements sonores et vidéo. BAC a la responsabilité de préserver cette collection afin qu'elle traverse avec succès l'épreuve du temps et que les générations actuelles et futures puissent y avoir accès. BAC exerce sa responsabilité en matière de préservation en s'appuyant, d'une part, sur l'expertise et le savoir-faire de ses employés spécialistes en préservation et en numérisation et, d'autre part, en optimisant les infrastructures qui préviennent la détérioration des documents.

Accès

BAC donne accès à ses documents en numérisant les éléments les plus prisés de sa collection, en les décrivant pour en faciliter le repérage et en offrant des services sur place dans son édifice de diffusion situé à Ottawa. Le patrimoine documentaire de BAC est également mis en valeur dans le cadre d'expositions qu'il organise, seul ou en collaboration avec d'autres institutions, afin de promouvoir la culture canadienne ou de souligner certains événements historiques.

Chiffres et faits saillants

Ressources financières budgétaires (dollars/CDN)	102 593 650
Ressources humaines (équivalents temps plein)	951

La collection de BAC en chiffres, c'est :

- 20 millions de livres
- 250 kilomètres de documents textuels
- 3 millions de cartes
- 30 millions de photographies
- 550 000 heures d'enregistrements audio et vidéo
- un exemplaire de tous les timbres émis par Postes Canada
- 425 000 œuvres d'art canadiennes telles des sculptures, des illustrations tirées de livres pour enfants, des bandes dessinées, des affiches politiques et des portraits emblématiques
- 200 millions de documents numériques

Résultats

L'année 2014-2015 a été marquée par la nomination d'un nouveau bibliothécaire et archiviste du Canada et par la vision qu'il a mise de l'avant. Cette vision s'articule autour de quatre engagements phares qui visent à faire de BAC une organisation :

1. résolument au service de tous ses clients;
2. reconnue comme à l'avant-garde de l'archivistique, de la bibliothéconomie et des nouvelles technologies, grâce à la qualité de son personnel;
3. proactive et inscrite dans des réseaux nationaux et internationaux, en position d'écoute et de respect; et
4. dotée d'un profil public plus affirmé.

BAC a également su tirer parti des recommandations qui ont été formulées par trois organisations qui se sont penchées sur la situation prévalant à BAC et dans les autres institutions du patrimoine documentaire canadien.

Le premier rapport produit par la Société royale du Canada s'intitulait [L'Avenir au présent : Les bibliothèques, les centres d'archives, et la mémoire collective au Canada](#). Il contient 70 recommandations à l'intention des bibliothèques et des archives, dont six qui s'adressent exclusivement à BAC. Les quatre engagements mentionnés ci-haut répondent en grande partie aux attentes de la Société royale.

Le deuxième [rapport](#), produit par le Vérificateur général, portait sur le traitement des documents gouvernementaux et sur la gestion des documents numériques. BAC a réagi rapidement en développant des stratégies et des plans d'actions pour répondre aux recommandations de ce rapport. Par exemple, une stratégie numérique a été élaborée afin d'assurer la pérennité de l'accès à sa collection numérique.

Le troisième rapport est celui du Conseil canadien des académies et il s'intitulait : [À la fine pointe du monde numérique : possibilités pour les institutions de la mémoire collective au Canada](#). Il a permis de bien saisir les changements dans les relations entre les institutions de mémoire et le grand public qui sont entraînés par la révolution numérique. BAC a développé un plan de consultation avec ses partenaires et ses usagers pour élaborer son plan triennal 2016-2019 en tenant compte des besoins de ses clients.

Évaluation et acquisitions

La collection de BAC a continué de s'enrichir par l'ajout de fonds d'archives, de publications, de sites internet et de documents gouvernementaux. Parmi les 99 fonds d'archives acquis en 2014-2015, on compte notamment un livret créé par l'artiste et auteure canadienne Emily Carr et l'acquisition de près de 200 000 transparents et négatifs qui se sont ajoutés [au fond du photographe canadien Malak Karsh](#). Plus de 105 fonds d'archives ont été traités en 2014-2015, provenant de sources publiques et privées.

Près de 175 000 publications se sont ajoutées à la collection de BAC. Les titres publiés reçus par le moyen du Dépôt légal représentent 70 % de ce total et près de 50 000 thèses électroniques se sont ajoutées aux 425 000 thèses déjà librement disponibles sur le portail [Thèses Canada](#). Au total, 1 010 sites internet ont été archivés en 2014-2015, dont plus de 850 du gouvernement du Canada.

Sur le plan de la gestion et de l'acquisition des documents gouvernementaux, une stratégie a été mise en œuvre afin que toutes les institutions fédérales bénéficient d'une couverture de disposition complète et à jour au cours des trois prochaines années. Au 31 mars 2015, 30 % des ministères et organismes assujettis à la *Loi de BAC* bénéficiaient d'une couverture complète.

Une autre initiative a été lancée afin d'éliminer d'ici décembre 2015 l'arriéré de 98 000 boîtes de documents gouvernementaux en attente de traitement. Au 31 mars 2015, 63 % des boîtes avaient déjà été traitées.

Préservation

BAC a poursuivi la consolidation de la préservation de sa collection vers des espaces offrant des conditions adéquates afin de répondre aux besoins d'espaces physiques consacrés à la préservation du patrimoine documentaire en format analogique. C'est ainsi qu'ont été déménagés 500 000 dossiers d'archives de la Seconde Guerre mondiale, 2,6 millions de publications diverses et 26 000 boîtes contenant les archives de journaux dans une nouvelle installation dotée d'un système de rayonnage à haute densité. BAC a également déménagé avec

succès les 1,6 million dossiers de service du personnel militaire produits après la Deuxième Guerre mondiale vers le Centre de services situé à Winnipeg, au Manitoba. Le tout s'est accompli sans interruption de service.

Du côté de la préservation numérique, BAC a considérablement augmenté sa capacité de stockage grâce à de nouveaux équipements plus performants. La capacité de stockage numérique est ainsi passée de 3 à 7 millions d'images par mois. Cela a permis à BAC de préserver plus de 1 000 To en 2014-2015, une augmentation de 129 % par rapport à l'année précédente.

BAC a de plus progressé dans la mise en œuvre de la [stratégie décennale de migration des enregistrements audiovisuels](#). Cette stratégie vise à créer des copies maîtresses numériques des 180 000 heures de contenu audio et vidéo qui sont consignées sur des supports à risque. La stratégie, amorcée en 2009, sera complétée en 2019. Des progrès ont aussi été réalisés dans le cadre de la stratégie de migration du contenu non publié consigné sur des supports numériques désuets (comme les disquettes et les disques souples).

Accès

BAC a favorisé l'accès au patrimoine documentaire à l'échelle nationale par des initiatives de numérisation intensives, des événements publics et des expositions.

La majorité des usagers qui ont accédé à la collection et aux services de BAC en 2014-2015 l'ont fait par le canal du [site Web de l'institution](#), qui a connu plus de 22 millions de visites au cours de l'année. Cela en fait l'un des sites les plus fréquentés du gouvernement du Canada. BAC a également continué à utiliser les médias sociaux pour faire connaître sa collection. Sa [page Flickr](#) a enregistré en moyenne 425 000 visites mensuelles, ses [baladodiffusions](#) ont été téléchargées 150 000 fois et les nombreux billets publiés sur son [blogue](#) ont suscité 150 000 visites.

BAC a de plus effectué une enquête pour étudier l'utilisation de son site web qui a révélé que les deux sujets qui retenaient le plus l'attention des utilisateurs étaient, dans l'ordre, la généalogie et la Première Guerre mondiale. Ce sondage a permis de confirmer la pertinence et l'intérêt de mener le projet de numérisation le plus ambitieux de l'histoire de BAC qui vise les 640 000 dossiers de service des membres du Corps expéditionnaire canadien (CEC), l'armée envoyée outre-mer pour servir le Canada pendant la Première Guerre mondiale. Au 31 mars 2015, 21 % des dossiers du CEC ont été ajoutés à la [base de données des soldats de la Première Guerre mondiale](#). Au total, plus de 23 millions d'images ont été numérisées par BAC et ses partenaires en 2014-2015.

BAC a poursuivi son approche d'examen en bloc qui permet de donner accès plus rapidement aux documents gouvernementaux. Grâce à cette approche, BAC a été en mesure de rendre disponibles près de 9,3 millions de pages de documents gouvernementaux historiques en 2014-2015. Cette approche contribue à l'initiative de [gouvernement ouvert](#) du Canada. BAC a également élaboré la *Directive pour rendre la collection disponible* qui stipule que les documents gouvernementaux transférés à BAC doivent être ouverts à la consultation, à quelques exceptions près.

Enfin, afin de faciliter la repérabilité de la collection de BAC, près de 150 000 descriptions de documents archivistiques et près de 34 000 descriptions de documents publiés ont été effectuées. BAC a également progressé dans ses discussions avec un fournisseur, de même qu'avec la communauté des bibliothèques, afin de remplacer sa base de données nationale de matériel publié qui regroupe plus de 25 millions de notices bibliographiques. Son remplacement permettra aux bibliothèques canadiennes de tirer parti des nouvelles avancées technologiques et de mieux répondre aux besoins des usagers.

Collaboration

En 2014-2015, BAC a renoué ses liens de collaboration avec ses partenaires nationaux et internationaux. Un mécanisme permettant de maintenir le dialogue avec ses partenaires a été mis en place. Le Forum des partenaires rassemble des représentants des principales associations nationales vouées aux archives, aux bibliothèques, à l'histoire et aux musées, et il permet à ses membres de discuter en amont du développement des priorités et des orientations de BAC, ainsi que d'explorer systématiquement les avenues de collaboration.

Dans le respect de l'engagement visant à participer dans les réseaux internationaux et à reprendre une place active au sein de ceux-ci, BAC a assuré la présence du Canada à des organisations internationales comme le Conseil international des archives (CIA), l'Association internationale des archives francophones (AIAF), la Fédération Internationale des Associations et Institutions de Bibliothèques (IFLA) et le Réseau francophone numérique (RFN). Pour appuyer encore plus son engagement, une stratégie d'engagement internationale est en cours d'élaboration.

Dans le but d'assurer la pérennité et le rayonnement des institutions locales du patrimoine documentaire, BAC a créé le Programme pour les collectivités du patrimoine documentaire (PCPD). Ce nouveau programme offrira du financement pour soutenir des activités qui aideront à assurer la conservation et faciliter l'accès aux collections des institutions locales.

BAC a également partagé les richesses de sa collection. Plusieurs pièces ont fait l'objet de prêts au nouveau Musée canadien pour les droits de la personne situé à Winnipeg. En collaboration avec le Musée des beaux-arts du Canada, BAC a également organisé deux expositions mettant en valeur des photographies historiques provenant de sa collection.

De vastes projets de numérisation ont été poursuivis avec Canadiana.org et Ancestry.ca afin d'augmenter le nombre de documents disponibles en ligne, tout en permettant leur préservation pérenne.

BAC est à mettre en place une approche collaborative nationale en matière d'acquisition en collaboration avec la Conférence des archivistes provinciaux et territoriaux.

Enfin, BAC a poursuivi sa collaboration avec le Groupe Banque TD et la Bibliothèque publique de Toronto pour développer le programme annuel du Club de lecture d'été TD. Grâce à cette initiative, plus de 2 000 bibliothèques publiques du Canada offrent des activités de lecture à plus d'un demi-million d'enfants.